Intégrisme catho

La loi de séparation de 1905 a eu pour effets d'abord de fonder la République laïque française en rassemblant dans une même citoyenneté nationale ce qu'on appelait à l'époque « les deux France », profondément séparées par la question religieuse.

Elle eut aussi comme conséquence d'interdire en France la constitution du catholicisme d'Etat dont rêva plus tard Charles Maurras et ses ligues factieuses et que finalement Pétain tenta de mettre en pratique.

Il est clair qu'aujourd'hui, le révisionnisme ambiant appelle au grand retour du cléricalisme dans la cité pour dire le vrai et le juste en ce qui concerne les questions de société. Quitte à la diviser en factions religieusement antagonistes.

Ainsi en va-t-il des menaces de boycottage proférées par la commission d'éthique du Var, relayée par Mgr André Vingt-Trois, archevêque de Paris, à l'égard du Téléthon, au prétexte de dénoncer la « stratégie eugéniste » de l'Association française contre les myopathies (AFM).

Ces démarches ne font d'ailleurs que relayer au grand jour le travail de sape mené par certaines officines ultra-conservatrices, dignes héritières de la tristement célèbre Action Française d'avant guerre, tout en se plaçant dans la logique interventionniste et activiste du Vatican.

On se souviendra, en effet, qu'en Italie dernièrement l'Eglise catholique a appelé à ne pas se rendre aux urnes afin de plomber le référendum organisé pour donner force de loi à la procréation médicalement assistée et autoriser les recherches sur les cellules souches embryonnaires.

On notera aussi qu'après Jean Paul II, pape anti-préservatif, Benoît XVI en est à dénoncer le laïcisme « cette culture qui relègue la manifestation de la conviction religieuse à la sphère du privé et du subjectif ». Tous deux dans le droit fil des interdits que véhiculerait la notion de « racines chrétiennes » comme fondement constitutionnel de l'Union européenne.

A un moment, où dans le cadre de la campagne présidentielle, le candidat Nicolas Sarkozy dit « préférer l'espérance religieuse à l'espérance sociale » et, pour ce faire, prétend abolir l'égalitarisme républicain en même temps que la loi de 1905, il est urgent et nécessaire que les Français se posent la question de savoir à qui il ne convient pas de donner les clés de la République.